

Prag, Prce, Contractuels, Itrf, Référendum pour mettre fin aux discriminations et pour la défense de la liberté académique de tous les enseignants et chercheurs

PRAG, PRCE et enseignants contractuels :

- nous sommes les **seuls à avoir déjà agi pour que vous soyez pleinement reconnus et traités comme des enseignants du supérieur à part entière (RIPEC, traitement, temps de service, liberté académique, intégration facilitée dans un corps d'enseignant-chercheur).**
- notre liste est la seule à avoir placé en position éligible un PRAG ou un PRCE ou un enseignant contractuel ([voir notre tableau comparatif](#)). Voter pour notre liste est **votre seule chance** d'avoir au moins un élu qui vous représente vraiment au Comité ministériel de l'ESR, dont le rôle va être déterminant pour l'évolution, souhaitable ou fatale, de vos statuts.

Pour être informé des textes et des vidéos qui détaillent nos analyses, revendications et actions, [abonnez-vous](#).

<https://prag-prce.blogspot.com>

<https://twitter.com/PragPrce>

https://www.youtube.com/channel/UCnfyfZRrsY_6FYqUkWkStbA

Contractuels, nous sommes les seuls à :

- avoir déjà agi en justice contre les discriminations les plus importantes vous concernant ([voir notre video](#) et notre [action juridique](#))
- les plus décidés et les plus compétents juridiquement pour combattre les autres discriminations dont vous êtes victimes (*vous n'avez pas à assurer la surveillance d'examens ne relevant pas de votre service d'enseignement, ni à vous substituer à d'autres pour les corrections de copies. Voir notre article à ce sujet*),
- avoir placé un contractuel en position éligible ([voir notre tableau comparatif](#))

<https://sages-ecs.blogspot.com/>

<https://twitter.com/EcsSages>

<https://www.facebook.com/people/SAGES-ECS/100087356134898/>

<https://www.youtube.com/channel/UC8yuDCze1652-Plesft6ikg>

Personnels Itrf : pour vous aussi, assez de mépris. Nous réclamons pour vous :

- des **primes équivalentes à celles des personnels placés sous gestion régionale**
- un déblocage des **évolutions de carrière** avec formation continue de qualité pour réactualiser les connaissances, une augmentation du nombre de postes et le développement de listes d'aptitudes.

http://www.sncl.fr/1/ripec_2023_les_itrf_se_contenteront_des_miettes_3282989.html

Pour les salaires, les conditions de travail, les retraites de tous les personnels, vous êtes assurés que notre élu n'en fera pas moins que ceux des autres syndicats (voir notre profession de foi). Et que ceux-ci ne voudront pas ou ne pourront pas en faire autant que nous pour les **Prag, Prce, Contractuels et Itrf**.

Enseignants-chercheurs et chercheurs titulaires, tolérer les discriminations à l'encontre des PRAG, des PRCE et des contractuels conduirait à terme à la dégradation accrue de vos conditions de travail, à une totale soumission hiérarchique. Défendez avec nous une conception et une pratique fonctionnelles de la liberté académique, qui respecte les prérogatives propres de chaque corps ou catégorie. Nous sommes les seuls à avoir agi au niveau européen

pour la défense de la liberté académique (<https://rm.coe.int/cc211casedoc1-fr/1680a66749>) et vous aussi allez avoir besoin très bientôt de nos compétences juridiques pour défendre la vôtre face à la gestion administrative et autoritaire croissante de l'ESR.

Pour être informé des textes et des vidéos qui détaillent nos analyses, revendications et actions, [abonnez-vous](#).

<https://sagesliberteacademique.blogspot.com/>

Pour que soient incarnées et défendues toutes ces revendications au Comité Social d'Administration Ministériel (Csam) de l'Enseignement supérieur et de la recherche, le vote utile est celui pour la liste Sages & Sncl par vote électronique du 1er au 8 décembre 2022.



SAGES et SNCL sont vos syndicats avocats
[Télécharger notre liste de candidats pour ce scrutin](#)
et
[notre profession de foi](#)

Prag et Prce, pour que les étudiants arrivant du second degré soient le mieux préparés possible pour suivre des études supérieures, 2 autres scrutins pour les PRAG et les PRCE :

CAPN (Commission Administrative Paritaire Nationale) :

Liste **Sncl-Sies-Sages**

CAPA (Commission Administrative Paritaire Académique) :

Liste **Sncl-Sies-Sages** ou **Sncl-Sages** selon les académies



[Notre page spéciale élections professionnelle 2022](#)